

# LE FONDS SOCIAL ET ÉDUCATIF DE L'ÉCOLIER·E



J'aime MA *Cité* je participe !

## Financer des actions complémentaires de nature sociale et éducative pour les élèves du 1<sup>er</sup> degré

La Cité éducative lance le **Fonds social et éducatif de l'écolier·e** afin de contribuer à pallier les difficultés intrafamiliales qui influent de manière négative sur la scolarité des enfants et son suivi par leurs parents.

Ces aides financières se décomposent en deux prises en charge différentes selon les cas et les besoins :

- **Volet 1**
- **Volet 2**

Vous trouverez ci-dessous l'explication des modalités de saisine et de fonctionnement du **volet 1** et du **volet 2**.

# VOLET 1

## Volet éducatif

### Pourquoi ?

Pour répondre à un **besoin matériel** permettant à l'élève de se mobiliser plus facilement sur les apprentissages scolaires.

### Par qui ?

**Mobilisable uniquement par les directeurs·trices** d'écoles maternelles et élémentaires de la Cité éducative de Roubaix.

### Quand ?

Dès qu'un membre du personnel de l'école repère un **besoin chez un élève qui ne peut être pris en charge par la famille** et qui figure dans la liste des objets éligibles (cf. infra).

### Quoi ?

**Uniquement pour les objets suivants :**

- Petit matériel scolaire
- Cartable
- Vêtue, manteau
- Vêtements et chaussures de sport
- Trousseau classe de découverte

### Comment ?

Par le biais du dépôt d'une **fiche de demande** dûment renseignée.

### Où ?

**Via l'ENT de l'école** (gestionnaire des dépenses du Fonds social et éducatif de l'écologiste).

#### *Préalable*

Fiche de demande disponible sur l'ENT des écoles : « Espace documentaire » > « Documents partagés » > « Cité éducative » > « Fonds social 1<sup>er</sup> degré ».

### Et ensuite ?

La **procédure** est la suivante :

- Rédaction d'un bon d'achat par le collège, à la réception de la fiche de demande
- Envoi du bon d'achat par mail sur l'ENT de l'école
- Impression du bon d'achat pour signature et cachet de l'école
- Remise du bon d'achat à la famille

## NOUS CONTACTER



**Collège Jean-Baptiste Lebas**  
principal.0590190l@ac-lille.fr  
03 20 75 36 01

**Cité éducative de Roubaix**  
citeeducative@ville-roubaix.fr  
03 59 57 31 02

# VOLET 2

## Volet social

### Pourquoi ?

Pour répondre à un **besoin plus important lié à une difficulté familiale d'ordre financier** plus prégnante qui impacte de manière durable la scolarité de l'enfant.

### Par qui ?

**Mobilisable par toute structure**

susceptible d'accompagner un jeune écolier ou une jeune écolière.

### Quand ?

Dès qu'une famille exprime une difficulté financière à un travailleur éducatif, qui devient alors le **repérant**.

### Quoi ?

**Tout type de demande** sera étudié.

### Comment ?

Par le biais du dépôt d'une **fiche d'orientation** dûment renseignée.

### À qui ?

Le repérant transmet la fiche d'orientation **soit au travailleur social de sa structure soit au représentant du Département par mail via l'ENT du collège Lebas** (mail à adresser à Madame Carole MAI).

### Où ?

**Sur l'ENT du collège Lebas** (gestionnaire des dépenses du Fonds social et éducatif de l'écolier-e).

*Préalable* : demander la création d'un compte ENT par mail à l'adresse [principal.0590190l@ac-lille.fr](mailto:principal.0590190l@ac-lille.fr)

### Et ensuite ?

**1.** Le travailleur social procède à l'**analyse sociale** de la situation selon 3 cas de figure :

- La demande est sans objet
- La demande est couverte par le droit commun rapidement mobilisé
- La demande est légitime (sans recours rapide possible au droit commun)

**2.** Alors, **saisine de la commission Fonds social** qui statue sur le dossier d'évaluation rempli par le travailleur social.

*Composition de la commission Fonds social* : présidée par le principal du collège Lebas + 1 représentant du Département, de la CAF, du CCAS et de l'Éducation nationale.

Réunie une fois par période scolaire.

**Procédure d'urgence** possible : saisine par mail [principal.0590190l@ac-lille.fr](mailto:principal.0590190l@ac-lille.fr).

## NOUS CONTACTER



**Collège Jean-Baptiste Lebas**  
[principal.0590190l@ac-lille.fr](mailto:principal.0590190l@ac-lille.fr)  
03 20 75 36 01



**Cité éducative de Roubaix**  
[citeeducative@ville-roubaix.fr](mailto:citeeducative@ville-roubaix.fr)  
03 59 57 31 02